

Samedi 25 mars 2023, mobilisation à Clamart

Déclaration Attac 92 – **On continue jusqu'au retrait !**

Après la soirée du 20 mars, **un collectif local Retraites** s'est créé et regroupe autour d'Attac 92, l'intersyndicale (CFTC, CGT, FSU et Sud Solidaires) et les antennes locales des partis EELV, LFI et NPA.

Après le passage en force du gouvernement par le 49-3 et une motion de censure rejetée à 9 voix, **la colère gronde** contre le gouvernement et sa réforme des retraites illégitime. **La population est plus que jamais mobilisée**. Nous étions 3,5 millions jeudi après-midi à battre le pavé. Nous sommes ici ce samedi pour témoigner de notre **refus de cette contre-réforme et demander le retrait de ce texte, injustifié et injuste !** Toute la procédure d'adoption de cette loi démontre un véritable déni de démocratie.

Le système de retraites par répartition créé en 1945 a été un progrès social majeur, en affirmant la **solidarité entre les générations** et en sortant progressivement de la misère les personnes après leur vie professionnelle. Par rapport à d'autres pays, notre **système est protecteur** car il permet d'assurer en moyenne un niveau de vie des retraité-es équivalent à celui de la population active.

Mais depuis des années, les gouvernements successifs s'attachent à démonter méticuleusement notre système de retraites : réduire les pensions, dégrader la protection vieillesse par répartition, et, toujours et encore, favoriser les alternatives privées, c'est-à-dire le système par capitalisation.

Pour y réussir, ils jouent la carte de la dramatisation. No alternative ! Il faudrait baisser les retraites... pour les sauver ! Or les déficits ne menacent nullement la pérennité de notre système, et ils ne sont pas dus à une dérive des dépenses mais à

une **réduction des ressources**. C'est le rapport 2022 du très officiel Conseil d'Orientation des Retraites qui l'écrit, le dit et le répète.

Aujourd'hui, le gouvernement de Macron instrumentalise l'urgence financière pour justifier le choix inique de repousser l'âge de la retraite à 64 ans et d'accélérer le passage de 42 à 43 ans de cotisation pour une retraite à taux plein. La baisse des pensions est déjà largement amorcée ; il faut travailler davantage pour atteindre le graal. Cette baisse des pensions va s'intensifier en raison de la baisse de la durée de carrière qui se traduit par des décotes sur le montant de la pension (38 ans attendus pour la génération 2000).

Dénoncer le projet gouvernemental ne signifie pas défendre le statu quo. Les mesures inscrites dans la loi s'ajoutent aux conséquences désastreuses des réformes précédentes. Si on laisse faire, les pensions moyennes vont s'effondrer aux alentours de 43 % du revenu moyen d'activité en 2050 (50 % en 2020) et de 33 % en 2070. L'inflation actuelle va encore amplifier ce mouvement de baisse. Parallèlement, rien n'est fait en termes d'augmentation des salaires, de point chez les fonctionnaires et de retraites pour pallier l'inflation. La pauvreté s'accroît chez les retraités depuis 2019. **La paupérisation notamment des retraité-es et futur-es retraité-es est un choix politique que nous combattons. La richesse existe dans notre pays et elle doit être répartie autrement, mieux et justement.**

D'autres **options sont possibles** pour garantir des retraites justes et pérennes ! **L'augmentation du volume des cotisations sociales** alimentant les caisses de retraite : il faut soumettre à cotisations sociales les profits ; l'activation du levier de la **hausse des cotisations vieillesse** (pour les 25 prochaines années, + 0,2 / 1,7 point) prise en charge en grande partie par les employeurs, dans une démarche de **partage équitable des richesses entre le travail et le capital** ; **l'augmentation des salaires** mis à mal par l'inflation ; l'instauration de **l'égalité des salaires femmes / hommes** et la **revalorisation des métiers à dominante féminine** ; l'amélioration de l'accès

au travail des femmes. La France est au 25^e rang des 38 pays de l'OCDE en la matière ! C'est une honte !

Et puis, il faut tenir compte des conditions de travail de chacun et les carrières longues, la pénibilité, les périodes à temps partiel et les années d'études, etc.

Enfin, quelques jours après le dernier rapport du GIEC, on peut affirmer ensemble que **le dérèglement climatique et la dégradation de la planète imposent de reconsidérer la nature et le volume de la production.** La réduction du temps de travail a longtemps caractérisé le progrès social. Elle permettra en plus un partage des tâches domestiques et parentales au sein du couple afin que les femmes ne soient plus contraintes de se retirer de l'emploi, lors de la naissance d'un enfant par exemple.

La retraite à 60 ans est une question à poser sans crainte ni détours dans ce contexte : travailler moins, mieux, pour travailler tous et toutes.

Un autre monde est possible ! Justice sociale, justice fiscale, justice environnementale ! On continue jusqu'au retrait !